4 juillet 2022 – CAPH









PROMOUVOIR UNE GESTION INTEGREE ET DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Jean Jacques HERIN • Président • ADOPTA











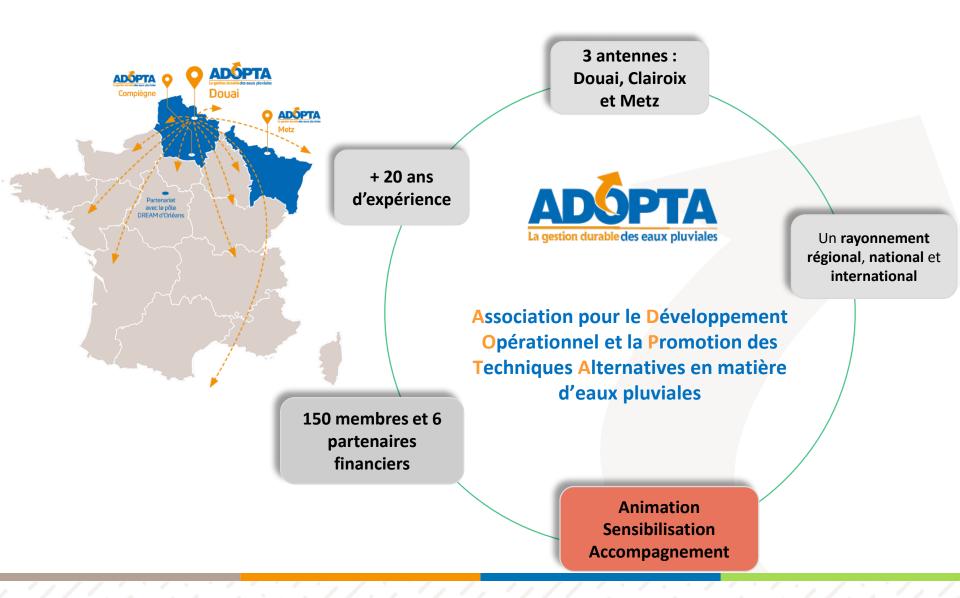








L'ADOPTA, QUID?





RAPPEL HISTORIQUE: 19ème SIECLE: L'HYGIENISME EN FRANCE

Imperméabiliser les surfaces et amener les effluents loin de la ville

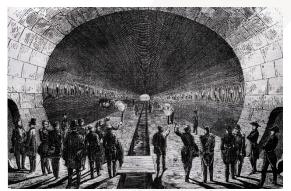
- Préfet HAUSSMANN: assainit la ville avec ses nouveaux appartements
- Préfet Eugène POUBELLE : système bac poubelle et précurseur du tri de déchets
- Ingénieur BELGRAND : réseau d'égout souterrain
- Paysagiste LENFANT : les Grands Parcs



du type Haussmannien

Appartement

https://www.lemoniteur.fr/article/le-paris-du-xixe-siecle-un-modele-pour-demain 736049



ble-faubourien.blogspot.com/2010/10/chaque-egout-de-paris-ses-

Egout collecteur construit sous le boulevard de Sébastopol à Paris, gravure du Monde Illustré (1858).



LE PRINCIPE DE L'ESPACE MULTIFONCTIONNEL

- L'espace urbain gère les eaux pluviales en même temps
- Espaces verts =
 - Jardins de pluie
- Zones Humides, mares
- Espaces verts inondables
- Echelles d'eau...



Musée ARKEOS – DOUAI/RACHES (59)

- Espaces minéraux =
 - Matériaux poreux
 - Structures réservoirs
 - Tranchées drainantes...



- Toitures =
 - Végétalisation
 - Stockage tamponnement



LES GRANDS PRINCIPES DE LA GDIEP

LES GRANDS PRINCIPES DES TECHNIQUES ALTERNATIVES



GESTION
PROCHE DU POINT
DE CHUTE



REGARDER LA GESTION NATURELLE ET COPIER



NE PAS CONCENTRER, NE PAS ENTERRER L'EAU

> NE PAS IMPERMÉABILISER



2 FONCTIONS SUR UN MÊME ESPACE



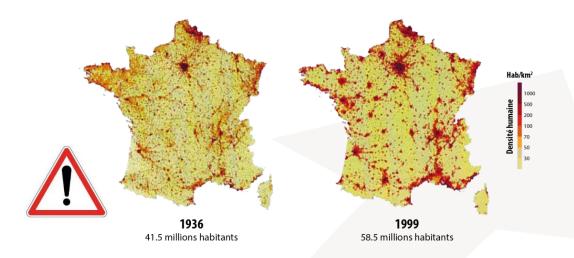
RESPECTER
LE CYCLE NATUREL
DE L'EAU





CONSTAT ACTUEL ET CONSEQUENCES

Tous les 7 ans : perte en espaces naturels ⇔ surface d'un département.



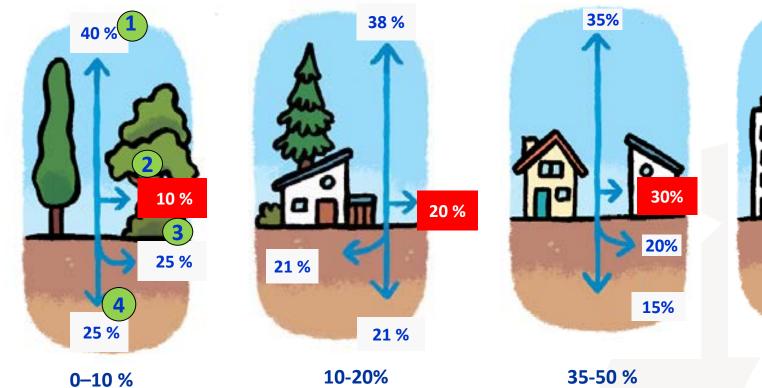
http://ipa-troulet.fr/blogphilo/2015/01/06/urbanisation/

Déprise rurale depuis 1936

- Population urbaine a augmenté de 23% entre 1982 et 2011
- L'espace urbain a augmenté de 42%, en passant de 84000 km² à 119000 km².



CONSEQUENCES



Habitat diffus

30% 55% 10%

> 75-100 % Ville

% surface imperméabilisée

- 1 Evapotranspiration
- 2 Ruissellement

Zone naturelle

3 Infiltration en surface

Village

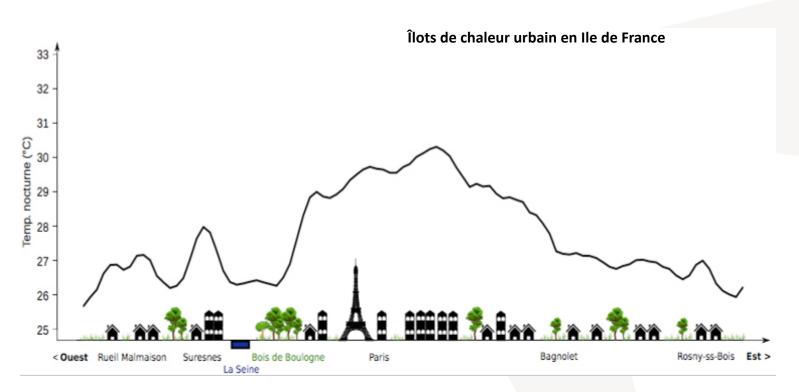
4 Infiltration en profondeur

Source: Grand Lyon



CONSEQUENCES

- Augmentation du nombre d'îlots de chaleur urbains (ICU)
- Imperméabilisation des villes



https://www.notre-planete.info/terre/climatologie_meteo/ilot-chaleur-urbain.php

https://bybeton.fr/grand_format/maitrise-ilots-de-chaleur-urbains-solutions-beton



LES ENJEUX DE LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

• Techniques : 2 clés d'entrée

Adaptation des politiques d'assainissement aux nouveaux enjeux :

- réduction des inondations
- application de l'AM du 21 juillet 2015

Autres intérêts : recharge des nappes phréatiques, réduction du ruissellement, de la pollution véhiculée

<u>Indicateurs du Douaisis</u>: 25% du territoire ne produit plus d'eaux pluviales aux réseaux dont 40% des parcs d'activités et 30% des voiries de la ville de Douai.



LES ENJEUX DE LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Environnementaux

- amélioration de la qualité du milieu naturel
- réduction du ruissellement et des rejets urbains de temps de pluie
- développement et renforcement de la biodiversité en ville
- atténuation des ilots de chaleur urbain
- adaptation au changement climatique
- réintroduction de l'eau dans la ville

<u>Indicateurs du Douaisis</u>: réduction + que par 3 des fréquences et volumes rejetés par temps de pluie au milieu naturel



LES ENJEUX DE LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Financiers

- maîtrise des coûts d'investissement :
 - × Bassin enterré : 1 000 à 1 500 €/m³
 - × Réseau d'évacuation : 300 à 1 000 €/ml
 - × Moins d'amortissement et de renouvellement
 - × Plus d'ouvrages spécifiques pour gérer les eaux pluviales
- maîtrise des coûts de fonctionnement :
 - × Moins d'ouvrages à exploiter et entretenir
 - × Moins d'eau à traiter dans les stations d'épuration

<u>Indicateurs du Douaisis</u>: le service public de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) est réduit de 35%, soit une économie annuelle de 1 M€ (coût global de 1,5 M€ au lieu de 2,5 M€ pour 120 000 habitants soit 25 € / an / ménage)



L'EAU PLUVIALE : UNE RESSOURCE, UNE RICHESSE



5 BONNES RAISONS

DE RECOURIR A LA
GESTION DURABLE ET
INTEGREE
DES EAUX PLUVIALES



LA BOITE À OUTILS

LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

- 1. La noue d'infiltration
- 2. L'espace vert inondable
- 3. Le jardin de pluie et le bassin paysager
- 4. L'échelle d'eau
- 5. La toiture végétalisée
- 6. Le mur végétalisé

LES OUVRAGES ENTERRÉS

- 11. La chaussée à structure réservoir
- 12. La tranchée d'infiltration
- 13. Le puits d'infiltration
- 14. Le bassin enterré

LES REVÊTEMENTS PERMÉABLES

- 7. Les dalles engazonnées, pavées...
- 8. Le mélange terre-pierre
- 9. Les matériaux granuleux (pavés poreux, béton poreux...)
- 10. Les enrobés poreux

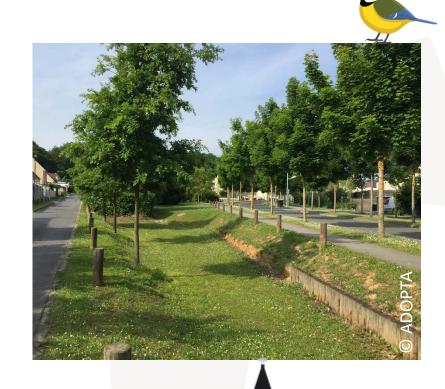




LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

LES BÉNÉFICES DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

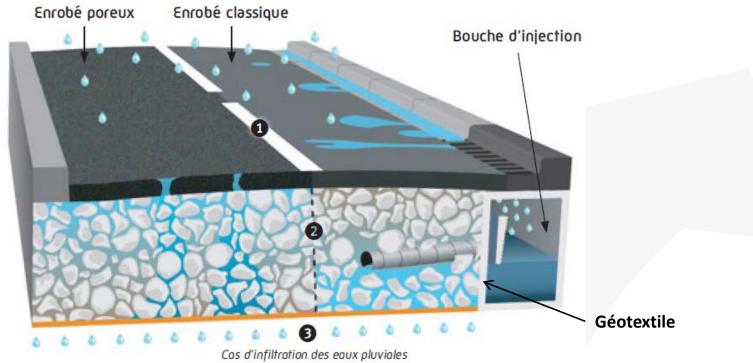
- Favoriser la biodiversité, maillons entre les TVB
- Adaptation de la ville au changement climatique
- Création d'îlots de fraîcheur
- Contribution à la recharge des nappes phréatiques
- Réappropriation de l'eau dans et en surface de la ville
- Urbanisme apaisé





LES OUVRAGES ENTERRES

LA CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR



cas o infilmation des eaux piovidies	
Enrobé poreux	Enrobé classique
Pourcentage de vides : env. 20% Perméabilité moyenne : 2cm/s Fonction : faire percoler l'eau de pluie directement jusqu'à la structure réservoir A exclure dans les zones de giration et dans les zones à « risque » de souillure	Fonction : faire ruisseler l'eau de pluie jusqu'à des ouvrages de collecte



LES OUVRAGES ENTERRES

Rue Jean Jaurès – Cuincy (59)



LA CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR





QUI FAIT QUOI?

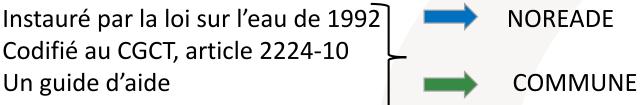
Qui assure la compétence pluviale urbaine ?

EU et EP compétence NOREADE

- Un règlement avec gestion à la source, un schéma directeur EP
 - compétence NOREADE
- Une transcription dans les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme)

Articles 4 sur conditions EU et EP _____ COMMUNE ou EPCI

Zoner le territoire vis-à-vis de la problématique Eaux Pluviales



Autres compétences : GEMAPI, Pouvoir de police du Maire

COMMUNE ou EPCI



QUI FAIT QUOI?

RAPPEL DU CODE CIVIL: ARTICLES 640 ET 641

- Rédigé sous Napoléon 1er et toujours en application

Article 640 : Servitude naturelle d'écoulement des eaux.
 Toute aggravation entraîne indemnisation du propriétaire du fonds inférieur.

- Article 641 : Tous propriétaire d'un sol est propriétaire de l'eau qui tombe sur son fonds. Il doit donc la gérer.



COMMENT BIEN FAIRE?

- Instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme
- Intégrer l'eau de pluie dans tous les projets
- Sensibiliser les acteurs de l'art de construire

- Contrôler et entretenir pour pérenniser
- Garder la mémoire → Banque de données



COMMENT BIEN FAIRE?

Saisir toutes les opportunités du renouvellement urbain (1% par an)

Rappel: Faire plusieurs choses en même temps

Conséquences:

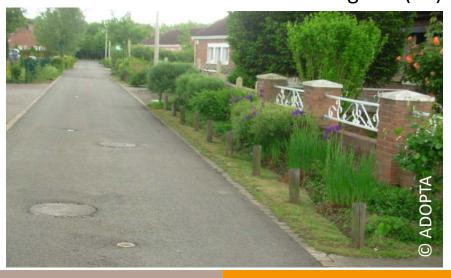
- Faire faire par les autres
 - C'est l'affaire de tous et de chacun
 - Actions de sensibilisation auprès des différents services (urbanisme, voirie, espaces verts, bâtiments,...)
- Etre à même de parler avec ces services (décloisonnement)



ILLUSTRATIONS PAR L'EXEMPLE



Cité des bonniers - Oignies (62)







ILLUSTRATIONS PAR L'EXEMPLE



Arkéos - DOUAI (59)





ILLUSTRATIONS PAR L'EXEMPLE



POUR EVITER LES REJETS POLLUES



POUR REGAGNER LA QUALITÉ DE NOS FOSSÉS ET COURS D'EAU



POURQUOI LA CAPH DOIT SE PREOCCUPER DE L'EAU?

Diagnostic et Plan stratégique territorial :

- de gestion des eaux pluviales
- de gestion du réseau de fossés et petits cours d'eau

Plan d'actions à entreprendre par la CAPH et ses partenaires pour :

- Préserver les zones humides
- Lutter contre les inondations
- Constituer des ilôts de fraîcheur
- Qualifier les paysages y compris urbains
- Accroître la qualité de vie et la santé des habitants



CONTACTS

Jean-Jacques HERIN, Président

120, rue Gustave Eiffel 59500 DOUAI

Tél: 03.27.94.12.41 - Mail: contact@adopta.fr

Site Internet: www.adopta.fr

Facebook: @AssoAdopta

Partenaires financiers de l'ADOPTA















